

SEANCE DU 06 MAI 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 20

Votants : 20

N° 6

OBJET :

**« UN ETE A VELO
2021 » – DEMANDE
DE SUBVENTION
LEADER**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

18 MAI 2021

Publiée ou notifiée le :

18 MAI 2021

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE - M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - C. MAGNAUD - T. WIRTH - T. LAPLACE - A. CORNE - JM. BOUREL - JD. BARRAUD - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - F. SENNEPIN - M. MORGAND - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - P. SEROR – L. DUFRAISE - O. ROYER – P. COLAS – F. GONZALES - B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu le programme LEADER mis en place par le Pays de Vichy Auvergne et sa fiche action 1 intitulée « Renforcer les liens Ville-campagne caractéristiques de notre territoire à travers une démarche de développement durable »

Vu le contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 décembre 2017,

Vu le marché « in house » n°19W_030 en date du 24 janvier 2019 entre Vichy Communauté et Vichy Destinations, par lequel la communauté d'agglomération confi à

son opérateur touristique le déploiement d'activités contribuant à l'attractivité touristique du territoire,

Considérant que dans le cadre de la mise en service de la Via Allier, les élus de Vichy Communauté souhaitent mettre en avant les possibilités et l'intérêt des déplacements à vélo sur tout le territoire, à travers le développement de l'offre de vélos à louer et des animations autour du vélo,

Considérant l'opportunité de déployer un service de vélos en libre-service sous la forme de « trace directe », résultant de l'extension du réseau des pistes cyclables,

Considérant que ce service de « trace directe » sera géré par la société TRANSDEV dans le cadre d'un futur avenant qui sera soumis au vote du conseil communautaire,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquérir les équipements nécessaires au déploiement du service de « trace directe » auprès de la société KOBOO, dans le cadre d'un marché sans formalité ni mise en concurrence, cette société fournissant déjà le matériel nécessaire à l'offre de vélos en libre-service, pour un montant de 44 500 € HT

- d'implanter sur les communes traversées par la Via Allier, 7 bornes de maintenance des vélos pour un montant 15 351 € HT, acquises auprès de la centrale d'achat UGAP,

- de confier à la SPL Vichy Destinations, dans le cadre du marché qui la lie à la communauté d'agglomération, l'achat de VTT à assistance électrique et d'une signalétique promotionnelle de cette activité, pour un montant de 18 500 € HT

- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre du programme Leader du Gal Pays Vichy Auvergne pour un montant de 54 845.70 € représentant 70 % du coût total HT du projet,

- d'apporter le cofinancement du projet à hauteur de 20 505.30 € représentant 30% du coût total du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 06 mai 2021.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 MAI 2021 -
UN ETE A VELO - DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

.....
Date de décision: 06/05/2021

Date de réception de l'accusé 18/05/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 06MAI2021_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210506-06MAI2021_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20210506-06MAI2021_6-DE-1-1_1.pdf)